

Des nouveaux contrats imposés pour les enseignants ontariens



archives

Publié le 3 Janvier 2013
Sébastien Pierroz 

La ministre provinciale de l'Éducation, Laurel Broten, a annoncé que le gouvernement imposerait un gel de salaire de deux ans aux 130 000 enseignants des écoles publiques anglaises.

Les syndicats de ces enseignants repoussaient toujours l'ultimatum du gouvernement pour une entente de principe avec les conseils scolaires avant le 1er janvier.

La ministre a réaffirmé son engagement envers la loi 115 d'imposer une convention collective. «Nos enseignantes et enseignants comptent toujours parmi les enseignants les mieux payés au Canada et leurs avantages sociaux restent généreux.»

Et de poursuivre: «L'enseignement continue d'être une carrière enrichissante pour des milliers de professionnels dévoués, et nous continuons d'investir dans les jeunes enseignantes et enseignants et de récompenser leur rendement scolaire et leur expérience.»

En place jusqu'en 2014, ces nouvelles conventions collectives prévoient, en plus d'un gel de salaire, une réduction du nombre des congés de maladie et des journées de perfectionnement non payées.

Dans une lettre ouverte, mercredi, le premier ministre Dalton McGuinty avait de nouveau justifié le choix du gouvernement face aux syndicats de l'enseignement: «Aujourd'hui, les enseignantes et enseignants de l'Ontario comptent parmi les mieux rémunérés d'Amérique du Nord et disposent de meilleures conditions de travail. Et vous méritez votre traitement jusqu'au dernier sou.»

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

9 janvier 2013 | *Le Droit*

Ligne SOS intimidation à la CSHBO

Les écoles secondaires de la Commission scolaire des HautsBois-de-l'Outaouais (CSHBO) ont maintenant leur propre ligne SOS intimidation, où les dénonciations se font en toute confidentialité.

Les trois lignes téléphoniques qui ont été mises en place peuvent être utilisées tant par un élève victime d'intimidation que par quelqu'un qui est témoin d'une situation inappropriée, indique la CSHBO.

Agente de réadaptation à la commission scolaire, Dominik Boisvenue souligne que chaque message laissé à l'une de ces lignes SOS intimidation est aussitôt transmis à la direction de l'école concernée, qui peut y avoir accès même en dehors des murs de l'école. « La direction reçoit l'appel directement, et le suivi peut être fait immédiatement », explique Mme Boisvenue.

La ligne SOS intimidation était déjà en place en septembre dans deux des trois écoles secondaires de la CSHBO, de sorte que des appels y ont déjà été logés. « L'anonymat, c'est la clé de la popularité, parce qu'on n'a pas besoin de se dévoiler, précise Mme Boisvenue. [...] Tout le monde se sent rassuré par cette ligne-là, de voir qu'il y a des moyens qui sont pris pour contrer l'intimidation. »

Selon Dominik Boisvenue, l'intimidation n'est pas un phénomène qui prend plus d'ampleur sur le territoire de la CSHBO qu'ailleurs au Québec. Le type d'intimidation diffère cependant à certains égards en raison des particularités rurales, précise-t-elle. La cyberintimidation est par exemple moins fréquente, puisque l'accès à Internet est parfois limité.

Les numéros à composer pour joindre une ligne SOS intimidation sont le 819-449-8220 pour la Cité étudiante de Maniwaki, le 819-449-8210 pour l'école SacréCoeur de Gracefield, et le 819-683-3910 pour l'école Sieur-deCoulonge. Les résidents de Denholm verront leur compte de taxe augmenter de 2,25% cette année. En l'absence de deux échelons, le conseil municipal de Denholm a adopté hier soir son budget à la majorité – trois voix contre deux. C'est le maire de la municipalité, Pierre Renaud qui a tranché le vote serré. Citant l'incompréhension de certains de ses collègues quant au fonctionnement de l'appareil municipal pour expliquer leur opposition, le maire s'est néanmoins dit satisfait du résultat final. « C'est le plus beau budget qu'on a fait depuis quatre ans, a-t-il déclaré à la suite de la réunion. » Le budget 2013 comporte donc une hausse de taxes légèrement inférieure aux prévisions (3%), mais suit tout de même l'indice du prix de la consommation, a-t-il ajouté. Le maire Renaud a également noté l'importance de bien gérer les surplus de Denholm pour éviter d'hypothéquer l'avenir financier de la municipalité. À cet effet, des fonds ont été affectés à la construction des nouveaux bureaux administratifs, l'ancienne bâtisse ayant été incendiée en février 2010. Un montant de 100 000 \$ a aussi été réservé pour l'achat de deux camions d'incendie, dont la facture totale pourrait osciller autour de 650 000 \$.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

9 janvier 2013 | *Le Droit* | Une loi « réaliste »

L'île-du-prince-édouard aura bientôt une loi sur les services en français

L'année 2013 pourrait être signe de renouveau pour la communauté francophone de l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre de la province ayant promis d'introduire sous peu une nouvelle Loi sur les services en français.

Une réforme attendue de longue date par la communauté acadienne de l'Île.

Voilà plus de deux ans que Robert Ghiz, le premier ministre bilingue de la plus petite province canadienne, également titulaire du portefeuille des Affaires francophones, a fait cette promesse à la minorité linguistique de l'Île : une nouvelle Loi sur les services en français qui répondrait aux grandes priorités de la population francophone verrait le jour.

Après plusieurs retards, le projet de loi devrait être présenté à l'Assemblée législative en début d'année, a indiqué M. Ghiz en entrevue avec LeDroit.

« C'est un long processus, mais on va déposer le projet de loi bientôt, a-t-il indiqué. La communauté comprend que c'est un processus compliqué, compte tenu de notre nature unique. L'Île-du-Prince-Édouard ne peut pas copier ce qui existe dans une autre province, mais doit créer une loi qui est unique à nous, qui tient compte de notre caractère. On veut offrir des services en santé, en éducation, mais aussi en économie en français. »

Une première loi du genre a bien vu le jour en 2000, mais 13 ans plus tard, elle ne reste que partiellement mise en oeuvre.

M. Ghiz et l'organisme militant au nom des quelque 5 200 Acadiens et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard veulent une loi « réaliste » qui puisse répondre adéquatement aux besoins de la minorité, notamment en santé, justice, éducation et petite enfance.

« Ce que l'on veut, c'est une loi qui soit promulguée dans son entier dès maintenant, contrairement à ce qui s'est fait (en 2000). Nous souhaitons une loi réaliste qui permettra d'obtenir de vrais services en français. Si un Acadien se présente à un bureau du gouvernement, nous voulons qu'il puisse être servi dans sa langue », indique Gabriel Arsenault, le porte-parole de la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

Article précédent

Article suivant

7 janvier 2013 | *Le Droit* | *GUILLAUMEGUILLAUMEST-ST-PIERRE PIERRE*
gstpierre@gstpierre@ledroit.ledroit.com com

Mgr Joseph-aurèle Plourde rend l'âme

Archevêque d'Ottawa de 1967 à 1989

L'ancien archevêque d'Ottawa, Joseph-Aurèle Plourde, est décédé samedi. Il avait 97 ans.



ARCHIVES, Ledroit

Le règne de Mgr Joseph-Aurèle Plourde sur l'archidiocèse d'Ottawa lui aura permis, entre autres, de rencontrer le pape Jean-Paul II.

Mgr Plourde a gouverné l'Église diocésaine de la capitale fédérale pendant vingt-deux ans, de 1967 à 1989, avant de laisser sa place à Mgr Marcel Gervais.

Sa contribution avait d'ailleurs été soulignée, en septembre dernier, par le gouverneur général David Johnston, qui l'avait décoré d'une médaille du Jubilé de diamant.

Après avoir remis sa démission au pape Jean-Paul II avant le jour de son 75e anniversaire, Mgr Plourde a prêché des retraites paroissiales à travers l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick, de 1990 et 1995. Les thèmes de ses retraites lui inspirent un livre, publié en 1996. Dans l'ouvrage *Qui est Dieu pour toi ?*, il propose « une réflexion sur les données essentielles de la foi. »

Mgr Plourde, qui a longtemps travaillé à l'avancement des droits des minorités francophones au Canada, avait déclaré au Droit à cette époque que selon lui, « sans juger du passé, il est difficile pour

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

ÉDITORIAL

LeDroit

Fondé le 27 mars 1913
L'avenir est à ceux qui luttent

PIERRE JURY pjury@ledroit.com



**Blancs et autochtones
Difficile vivre ensemble**

Les questions autochtones au Canada bouleversent profondément notre société. Les «colonisateurs» occidentaux ont traité pendant des décennies les Premières Nations comme des peuples inférieurs, sans droits ni cultures à préserver. Heureusement, les «blancs» ont cheminé et depuis quelques décennies, tentent avec plus ou moins de conviction, et avec moins que plus de succès, de réparer la relation entre les deux communautés.

À divers intervalles plus ou moins prévisibles, la relation entre le gouvernement du Canada et les Premières Nations revient au haut de la liste. Les raisons sont parfois un peu obscures, comme ces semaines-ci où des manifestations de solidarité autochtone ont eu lieu dans plusieurs régions du pays. Elles sont en grande partie reliées aux intentions du gouvernement conservateur de réduire les protections environnementales de certaines de voies navigables au pays.

Plus récemment, le chef de la communauté crie d'Attawapiskat, Theresa Spence, a entrepris une grève de la faim. À l'automne 2011, sa communauté sur les rives de la baie James a fait l'objet de nombreuses récriminations concernant les conditions insalubres que devaient supporter les quelque 1500 habitants de l'endroit. Elle souhaitait une rencontre avec Stephen Harper, ce que *LeDroit* appuyait en éditorial («Spence c. Harper», 3 janvier). Le premier ministre a finalement accepté. L'entretien doit avoir lieu vendredi.

Depuis, ce n'est sans doute pas par hasard qu'un rapport indépendant de la firme Deloitte a été coté aux médias. La vérification comptable est assassine: près de 80% des 104 millions\$ versés par Ottawa à la réserve d'Attawapiskat, entre 2005 et 2011, ne sont pas appuyées par des pièces justificatives. Le train de vie de M^{me} Spence, depuis qu'elle dirige la réserve, en 2010, est princier.

Au-delà du scandale financier, les Canadiens sont horrifiés de constater les conditions de vie dans lesquelles sont confinées trop de communautés autochtones au pays. Il y a le scandale

humain: la pauvreté, le désœuvrement, les problèmes d'alcoolisme et de drogues, la violence, les insalubres conditions de vie, etc. Et il y a le scandale financier, le gaspillage de millions de dollars issus des fonds publics qui irritent les contribuables canadiens.

La distance n'explique pas tout, pas plus que l'état de totale dépendance dans lesquelles les Premières Nations ont été plongées en raison des réflexes colonialistes de «l'homme blanc». Il y a de toute évidence d'énormes problèmes de gouvernance dans plusieurs réserves, à l'instar d'Attawapiskat. Gérer l'abondance est aussi difficile que gérer le vide.

Et avec la victoire des 600 000 Métis et des Indiens sans statut devant la Cour fédérale, hier, se dresse à moyen terme la possibilité que double la population autochtone... et le fardeau sur les finances publiques. (Mais cette décision des tribunaux ira assurément en appel, et le processus jusqu'à la Cour suprême pourrait facilement prendre une autre décennie.)

En attendant, cela ne règle pas les problèmes des Premières Nations, d'Attawapiskat et les autres, ni la contestation des nouvelles politiques environnementales des conservateurs par le mouvement Idle No More.

En politisant davantage les échanges prévus vendredi, les deux parties s'éloignent d'un dialogue qu'ils n'ont pas le choix de maintenir. Les Premières Nations ont tenu divers discours, plus ou moins accommodants selon les bandes, les leaders, les époques. En face, les gouvernements à Ottawa ont utilisé diverses approches, avec de trop minces succès. Le colonialisme des «Blancs» ne fonctionne pas plus avec eux qu'il n'a fait avancer l'Afrique noire. Les solutions extérieures ne tiennent pas.

Les accords entre nos peuples sont comme des blocs d'une pyramide en construction, énorme, lente, aux progrès parfois imperceptibles. Mais nous sommes condamnés à vivre ensemble. Les autochtones ne disparaîtront pas, ni les Canadiens qui ont une certaine dette d'honneur envers eux, et une certaine tolérance aussi.



ledroit.ca / LA QUESTION DU JOUR

CONTESTATIONS AUTOCHTONES

Que pensez-vous du conflit entre le gouvernement Harper et les communautés autochtones?

VOTRE OPINION COMPTE!

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com.



Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. *LeDroit* ne s'engage ni à publier les documents reçus, ni à justifier leur non-publication. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, prénom, adresse et le numéro de téléphone de l'auteur. Seul le nom et lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

À VOUS LA PAROLE

editorial@ledroit.com

Marketing 101

Au rayon des bottes d'hiver chez Sports Experts, j'ai été surprise de voir l'étiquette «nouveau» sur les bottes Cameleon, de Merrell. Sachant que c'est un modèle qui existe depuis longtemps, j'ai eu droit à un cours de «marketing 101» version Sports Experts... Le commis a expliqué que c'était une nouveauté pour les gens qui voient ce modèle pour la première fois... et que c'était ça du marketing!

Michèle Savard, Gatineau

Question de réputation?

Guy Turcotte, Sonia Blanchette et Cathy Gauthier ont détruit la vie de leurs enfants. Turcotte porte le titre de cardiologue. Les dames sont moins bien nanties; elles écoperont donc de peines de prison. La décision des psychiatres de libérer Turcotte porte à réfléchir... Si un individu a un emploi de haut niveau, qu'il y vit un stress et qu'il vit un divorce en même temps, sera-t-il incité à poser le même geste puisqu'il ne sera pas tenu criminel-

lement responsable? Dire que des jeunes passent du temps en prison pour moins que cela. Voir M. Turcotte en liberté et connaissant la décision des psychiatres me donne la nausée.

Line Branchaud, Russell

Quiétude nocturne

L'église Saint-René Goupil effectue le déneigement de son stationnement à 3 h du matin. À la deuxième occasion, j'ai demandé au secrétaire de la paroisse d'aviser l'entrepreneur de repousser ces travaux à une heure raisonnable. L'entrepreneur confirme que les règlements de la Ville de Gatineau lui permettent d'effectuer ces travaux sans restrictions.

Je trouve malheureux l'attitude de la paroisse. Et on se demandera par la suite la raison du manque de fidèles dans les églises, quand celles-ci ne sont même pas respectueuses du bien-être de leurs paroissiens.

Louis Thibault, Gatineau

LE DROIT - LE MERCREDI 9 JANVIER 2013

BUREAU D'OTTAWA

47, rue Clarence, bureau 222, case postale 8860, succursale T, Ottawa (Ontario) K1G 3J9

DIRECTION GÉNÉRALE

PRESIDENT ET EDITEUR
Jacques Pronovost
ADJOINTE AU PRESIDENT
Claude Simard
COORD. PROMO ET COMM.
Mélanie Proulx

ADMINISTRATION ET FINANCES

CONTRÔLEUR
Virginie Richer
RESPONSABLE ADMIN ET PAIE
Lynne Bazinet

RÉDACTION

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Gagnon
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Patrice Gaudreault

PUBLICITÉ

DIRECTEUR PRINCIPAL VENTES
Éric Brousseau
DIRECTEUR VENTES, DÉV. AFFAIRES
Normand Lalonde
COORD. CONTENUS PUBLICITAIRES
Caroline Portelance

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR PRINCIPAL, PROD.
Raymond Bégin
DIRECTEUR, TECHNOLOGIE INFO.
Louis Simoneau
CONSEILLER, SYS. INFORMATIQUES
Antoine Boulet

ABONNEMENTS ET TIRAGE

DIRECTEUR PRINCIPAL, TIRAGE
Robert Schiffo
SUPERVEISEUSE SERVICE À LA CLIENTÈLE
Marie-Josée Hahn

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com U.S. CDS # 177 400 4500 ISSN# 1038-544X
© 2013 LE DROIT INC. ALL RIGHTS RESERVED

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

8 janvier 2013 | *Le Droit* | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT fpdefault@ledroit.com

DANS LES SOULIERS DE « PATCH » ADAMS

Une mimique. Un sourire. Un clin d'oeil. Personne n'échappe aux « clowneries » de Gabriel Genest.



PATRICK WOODBURY, LeDroit

Quand le besoin se fait sentir, Gabriel Genest enfle son nez rouge. « Les barrières finissent par tomber. Donnons-nous la chance de le prouver, encore et encore. »

Qu'il enfle son nez rouge ou pas, le physiothérapeute et ostéopathe de Gatineau aborde tous ceux qu'il croise d'un geste amical. « L'être humain a ce besoin fondamental d'avoir des interactions de qualité avec les autres », affirme le disciple du célèbre médecin Hunter « Patch » Adams, qu'il a suivi jusqu'en Russie l'automne dernier.

« Les barrières finissent toujours par tomber. Donnons-nous la chance de le prouver, encore et encore », affirme M. Genest, empruntant les traits du clown Gazou lors d'une entrevue avec LeDroit. Comme bien des gens de sa génération, M. Genest, 29 ans, a d'abord connu le « Patch »

Adams qu'incarne Robin Williams au grand écran. Le thérapeute gatinois a ensuite assisté à deux conférences du médecin hétérodoxe, à Montréal et à Sherbrooke, d'où il est natif. Il n'en fallait pas plus pour le motiver à suivre son mentor jusqu'à l'autre bout du monde.

L'occasion s'est finalement présentée, l'an dernier.

« Patch » Adams a recruté l'interprète de Gazou et une trentaine d'autres clowns de par le monde pour un stage de deux semaines en Russie. La troupe a fait le tour des orphelinats, des hôpitaux et des refuges pour sans-abri de Moscou dans le seul but de faire rire. « Certains (clowns) avaient de l'expérience. D'autres, comme moi, n'en avaient pas. Le voyage s'est bâti autour de ça », explique M. Genest.

« 'Patch' est très vite devenu un ami. C'est l'ami sans jugement. Il est vraiment intense. Il va toujours jusqu'au bout. C'est passionnant à voir », ajoute le clown gatinois.

Un outil pour rejoindre les gens

« L'habit de clown est un outil, un véhicule pour rejoindre les gens. Ça attire l'attention. Même les plus costauds finissent par sourire. Les gens ont besoin de ces interactions de qualité. Ils en sont tellement déshabitués qu'ils ne savent plus comment réagir lorsqu'on les salue sur la rue ou qu'on engage la conversation. C'est presque devenu bizarre d'être gentil. Et pourtant... », partage M. Genest, qui opère sa propre clinique de physiothérapie et d'ostéopathie depuis un an.

L'être humain n'a cependant pas besoin de se cacher derrière un nez de clown pour interagir. Et ça, M. Genest l'a compris alors qu'il prolongeait son séjour en Russie d'une semaine après son stage avec « Patch » Adams. « J'étais à bord d'un train, sans mon costume. J'ai vu un enfant qui semblait trouver le temps long. J'ai trouvé un ballon dans mon sac. Je l'ai gonflé et je lui ai lancé. Nous avons commencé à jouer. Très vite, tout le monde dans le train se relançait le ballon. Ça a duré plus d'une heure », raconte-t-il.



De retour chez lui, M. Genest dit toujours s'inspirer des enseignements du Dr Adams. « Donner l'occasion à un patient de s'ouvrir me permet de mieux le connaître globalement. Très vite, un lien de confiance s'établit. Nous avons tous une carapace qui s'épaissit tout dépendant des événements que nous vivons. Plus une personne a une grosse carapace, plus elle a besoin d'interagir ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Article précédent](#)[Article suivant](#)9 janvier 2013 | *Le Droit* | *Chez les gens vulnérables*

Le Tamiflu en rupture de stock

Le Tamiflu, médicament utilisé pour prévenir et guérir la grippe, est actuellement en rupture de stock à l'échelle du pays. La demande de Tamiflu a explosé en raison de la montée en flèche des cas d'influenza depuis le mois de décembre. L'Agence de la santé publique du Canada et le ministère fédéral de la Santé ont donc décidé d'entamer la réserve nationale de secours, une mesure exceptionnelle.

La compagnie pharmaceutique Roche, qui fabrique le médicament et s'occupera de la distribution d'urgence, affirme que les CHSLD et les hôpitaux où il y a épidémie recevront le médicament en priorité. Les Canadiens ont consommé environ 89 000 comprimés du médicament depuis le mois d'octobre. « La consommation de Tamiflu des trois derniers mois est deux fois plus élevée que celle de l'année dernière au complet », a expliqué Lee Rammage, porteparole de Roche. La firme, qui admet avoir été prise de court par l'intensité de l'activité grippale, estime qu'elle pourra fournir un nouveau lot de Tamiflu en février.

La grippe a frappé tôt et fort cette année. Lors du congé des Fêtes, les urgences des hôpitaux du Québec ont enregistré des taux d'occupation très élevés en raison des cas de gastro-entérite et de différentes souches d'influenza. Le ministère de la Santé a même exhorté les Québécois qui n'avaient pas de complications à ne pas se présenter aux urgences.

Jean-François Bussièrès, président du comité des pharmaciens de SigmaSanté, le plus grand groupe d'achat de médicaments au Québec, qui approvisionne les établissements de santé de Montréal et de Laval, affirme que, dans les derniers jours, les hôpitaux n'ont pas reçu la totalité de leurs commandes de Tamiflu. On ne sait pas encore combien de comprimés du médicament seront libérés, puisque le gouvernement est toujours « en négociation » avec Roche, a indiqué Barbara Raymond, directrice de la préparation aux pandémies à l'Agence de la santé publique du Canada. Cette dernière a refusé d'indiquer à La Presse combien de comprimés du médicament le gouvernement gardait en stock. Elle a cependant promis qu'il y en aurait suffisamment pour toutes les prescriptions.

Le Tamiflu est administré pour combattre les symptômes de la grippe, principalement chez les personnes vulnérables, comme les aînés, les jeunes enfants et les patients qui ont des maladies chroniques respiratoires chroniques. Il est aussi utilisé à titre préventif chez les patients qui partagent une chambre d'hôpital ou dans les établissements où il y a épidémie. Il s'agit d'un médicament breveté, il n'y a donc pas de solution de remplacement.

Il ne faut pas confondre le Tamiflu avec le vaccin. Santé Canada rappelle d'ailleurs qu'il n'est pas trop tard pour se faire vacciner.

La réserve nationale de secours est administrée par l'Agence de la santé publique du Canada. Elle est divisée entre un entrepôt central situé à Ottawa et d'autres plus petits entrepôts aux quatre coins du Canada. Plusieurs fournitures médicales et médicaments y sont stockés dans le cas de pandémies, de catastrophes naturelles ou d'attaques terroristes. Plusieurs médicaments sont aussi gardés à même les locaux des sociétés pharmaceutiques.

La dernière fois que l'Agence de la santé publique a pigé dans sa réserve de Tamiflu remonte à l'épidémie de grippe A (H1N1), en 2009.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)[Article suivant](#)

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

9 janvier 2013 | *Le Droit* | *Pas le même statut Une action intentée en 1999*

Les Métis et les Indiens hors réserve reconnus

Les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens en vertu de la Constitution canadienne, a tranché hier la Cour fédérale dans une décision qui aura un impact majeur.

Le gouvernement fédéral a donc juridiction sur eux.

Cette décision s'inscrit dans la longue bataille menée par les Métis et les non-inscrits pour avoir la même reconnaissance que les « Indiens », tels qu'ils étaient alors nommés dans la Constitution. Pour eux, la bataille visait aussi les privilèges qui viennent avec cette reconnaissance.

Cette décision a un impact énorme car elle vient augmenter considérablement le nombre de personnes qui seront sous l'égide d'Ottawa.

Il y aurait plus de 600 000 Métis et Autochtones qui vivent hors réserve au Canada.

Il n'accorde toutefois pas aux Métis et aux Indiens hors réserve le « statut d'Indien » tel que conféré par la Loi sur les Indiens, avec tous les avantages que ce statut comporte, comme certaines exemptions de taxes et d'impôts, précise le professeur de l'Université d'Ottawa Sébastien Grammond, spécialisé notamment en droit autochtone.

Le jugement est toutefois majeur, selon lui, car le gouvernement fédéral ne pourra plus se défilier et devra négocier et discuter avec eux.

Pour le Congrès des peuples autochtones, la décision a livré deux choses importantes: égalité et équité.

La chef nationale du Congrès, Betty Ann Lavallée, a dit qu'il s'agit d'un jour très émouvant. « C'est majeur et cela met fin au déni des droits de naissance des Autochtones qui a existé depuis beaucoup trop longtemps envers les Métis hors réserve et les Indiens non inscrits. »

Mais la victoire n'est pas totale pour les Métis et les autres autochtones visés. La Cour fédérale a rejeté leurs deux autres demandes de jugement déclaratoire, qui visaient à faire reconnaître que le fédéral a un devoir de fiduciaire en tout temps envers eux et aussi qu'il a l'obligation de négocier avec eux.

L'action a été intentée en Cour fédérale en 1999 par le chef métis Harry Daniels, une Indienne non inscrite et le Congrès des peuples autochtones.

Ceux-ci ont demandé à la Cour un jugement déclaratoire qui viendrait préciser leur statut et les obligations de la Couronne.

Plus précisément, leur demande visait à faire reconnaître que les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens au sens de l'acte constitutionnel de 1867, alors qu'ils n'y sont pas mentionnés.

Ils prétendaient qu'en raison du refus du fédéral de reconnaître que les Métis et les Indiens non inscrits sont des Indiens, ceux-ci font l'objet de privation et de discrimination.

Le fédéral s'opposait à leurs demandes pour de nombreux motifs. Selon le gouvernement, les Métis ne sont pas et n'ont jamais été considérés comme des « Indiens », le groupe des « Indiens non inscrits » n'existe pas en droit et il n'y a eu aucune discrimination à leur égard.

À la fois les groupes autochtones et le gouvernement fédéral peuvent en appeler de cette décision. Le fédéral n'a pas encore pris sa décision.



Les provinces sont aussi en train de réviser le jugement de plus de 200 pages pour bien en saisir

tous les impacts.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Article précédent](#)

[Article suivant](#)

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

Article rank | *9 Jan 2013* | *Ottawa Citizen* | *DAVID REEVELY*

Public school chair to run for NDP

Mckenzie vying with MPP Cullen

Tired of being stuck between the provincial government and angry teachers' unions, the chairwoman of Ottawa's English public school board is seeking the New Democratic Party's nomination in Ottawa Centre, she says.

Jennifer McKenzie, a trustee since 2006 and chairwoman of the board for two years, expects to contend with former city councillor and MPP Alex Cullen, and possibly others, for the right to challenge Liberal MPP Yasir Naqvi in the downtown riding. Her trustee zone includes neighbourhoods from Centretown west to Westboro. A provincial election is widely expected this spring, once the Liberals choose a leader to succeed Dalton McGuinty.

Naqvi is president of the Liberal party, its chief organizer. He "wears much of the responsibility for what has happened recently," McKenzie said, from the law imposing a new contract on angry teachers to the vastly expensive effort to digitize the province's health records to the government's cancellation of half-built gas power plants west of Toronto in an attempt to squeeze out votes during the last provincial election campaign.

"There are a number of indications of mismanagement," McKenzie said. "I'm very concerned by the direction this government is taking."

Education is, of course, the single most important issue propelling McKenzie into provincial politics.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)

[Next Story](#)

[Previous Story](#)[Next Story](#)

Article rank | *9 Jan 2013* | *Ottawa Citizen* | *Dreevely@ottawacitizen.com* *ottawacitizen.com/greaterottawa*

Race: Staying on as trustee

The Ottawa- Carleton District School Board finds itself with teachers on the job but refusing indefinitely to supervise extracurricular activities because of the way the province imposed their labour deal on them.

"Just about anything would be better than what they did," McKenzie said.

However, she added, with her education as an electrical engineer and a career in high-tech behind her, McKenzie would bring other qualities and expertise to the job of MPP, particularly on issues like infrastructure.

She said she intends to stay on as a trustee while she pursues provincial office, but her fellow trustees will have to decide what to do about her position as chairwoman of their board.

The NDP would love to take over Ottawa Centre, a riding it has held in the past, though in the 2011 election Naqvi increased his share of the vote even as the Liberal party as a whole was reduced to running a minority government. The lawyer and academic has been an MPP since 2007.

The New Democrats' riding association president, Paulette Dozois, said the New Democrats of Ottawa Centre are planning to schedule a nomination meeting soon and she's aware of people besides Cullen and McKenzie who are at least thinking about running.

The Progressive Conservatives have renominated Rob Dekker and the Greens have renominated Kevin O'Donnell, the same candidates who represented them last time.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Previous Story](#)[Next Story](#)